

Novembre 2012

Syndicat des **Personnels Administratifs des Services Extérieurs**  
de l'Éducation Nationale



6 – 8, rue Gaston Lauriau 93 513 MONTREUIL CEDEX

Tel : 01 56 93 22 93 – e mail : [spaseen@fo-fneecfp.fr](mailto:spaseen@fo-fneecfp.fr)

Site : <http://www.fo-spaseen.fr>

## Mais quel changement ?

A peine 6 mois après le changement politique que notre pays a connu, les désillusions sont fortes.

Les fonctionnaires, soumis à un régime draconien, n'auront pas été longs à comprendre que les mesures envisagées ne vont pas dans le sens d'une amélioration de leur carrière ou de leur pouvoir d'achat. Bien au contraire.

Les annonces gouvernementales vont dans le sens de la pérennisation des attaques que nous avons subies ces dernières années, voire dans le sens de leur aggravation.

### TSCG et austérité

Cette politique s'établit dans le cadre d'un plan d'austérité, mis en place suite à l'adoption du Traité sur la Stabilité, la Coopération et la Gouvernance (TSCG) qui instaure la fameuse règle d'Or. C'est l'austérité institutionnalisée à laquelle FO s'est toujours opposée.

Le pacte de stabilité, présenté par le président de la république et soutenu par le patronat, les mesures retenues par le premier ministre suite au rapport Gallois, le contenu du projet de loi de Finances 2013 s'inscrivent dans la même veine : faire payer aux salariés la facture d'une crise qui n'est pas de leur fait, attaquer leurs droits et remettre en cause leurs acquis.

### Dialogue social et rôle du syndicat

Le gouvernement affiche la volonté de chercher le consensus sur l'ensemble des sujets abordés, en mettant autour d'une même table et sur le même plan, les syndicats, des associations diverses, des personnalités extérieures, etc. FO refuse de s'inscrire dans ce cadre-là.

Le rôle d'un syndicat est de défendre les revendications des salariés. C'est là son unique but.

La force de notre syndicat est celle de toujours avoir porté les revendications en toute circonstance et en toute indépendance, quel que soit le pouvoir politique en place.

### Mobilisation

C'est dans ce cadre-là que le **SPASEEN-FO** appelle ses adhérents, ces sympathisants et l'ensemble des collègues à participer et assurer dès aujourd'hui le succès du rassemblement national appelé par la Confédération FO au mois de janvier. Ce sera l'occasion d'affirmer nos revendications.

## Fonction publique : des mesures inacceptables !

L'impact sur la Fonction publique du projet de loi de Finances 2013 et l'annonce de 10 milliards d'économies supplémentaires pour 2014 et 2015 par le premier ministre, dans le cadre de l'austérité programmée, vont entraîner concrètement des conséquences dramatiques pour l'ensemble des agents :

**\*gel maintenu de la valeur du point d'indice pour la 3<sup>e</sup> année consécutive,**

**\*efforts amplifiés de « rationalisation » dans le cadre du Projet Annuel de Performances,**

**\*mutualisations de services préconisées et renforcées,**

**\*7% de diminution des crédits de fonctionnement,**

**\*suppressions de postes dans les ministères considérés comme non prioritaires,**

**\*diminution de 50 % des mesures catégorielles.**

Les services publics et les fonctionnaires servent à nouveau de variables d'ajustement.

La Modernisation de l'Action Publique (MAP) se substitue aujourd'hui à la RGPP. Un changement de nom pour une même politique de pilotage de la réforme de l'Etat avec les mêmes conséquences à terme pour les services et les agents.

Dans ce cadre, l'Acte III de la décentralisation met clairement en évidence le choix fait de transférer les missions aux collectivités territoriales, mais à la carte et à la demande de ces mêmes collectivités.

Comme l'a rappelé la **Confédération FO** dans son refus d'une nouvelle décentralisation: le risque est la remise en cause de l'indivisibilité, de la cohérence, de l'unicité et, du coup, de l'égalité républicaine.

La Réforme du Cadre Budgétaire et Comptable des EPLE (RCBC) s'inscrit dans cette même logique : mainmise des collectivités territoriales sur les EPLE, autonomie accrue, et à terme, remise en cause du statut des personnels affectés.

**Qu'elle soit à la carte ou non, le SPASEEN-FO refuse toute nouvelle mesure de décentralisation.**

**Avec sa fédération, la FNEC-FP-FO, le SPASEEN-FO s'oppose à la politique d'austérité mise en œuvre par le gouvernement et qui conduit à toujours moins de service public, toujours plus de remise en cause des statuts et toujours moins de pouvoir d'achat pour les fonctionnaires et agents publics.**

## Loi d'orientation et décentralisation : les CIO menacés

Dans le projet de loi d'orientation présenté par le ministre de l'Education nationale aux organisations syndicales, l'orientation scolaire et les Centres d'Information et d'Orientation (CIO) sont transférés aux régions, les conseillers d'orientation psychologues (COP) verront leurs missions et obligations de service passer pour partie sous la tutelle des régions sur la base d'une convention rectorat région.

Mais quid des personnels administratifs affectés en CIO ?

Encore des postes et des missions de l'Education nationale supprimés ? Encore des personnels subissant une mesure de carte scolaire ?

En séance le ministre a dû renoncer à tout consensus sur ce dossier, l'expression de la position intersyndicale SNES, FO, CGT, SUD ne laissant aucune place à sa manœuvre prétendant « garantir le statut et les missions » dans les conventions rectorat-région. Le ministre devra prendre ses responsabilités.

**Le SPASEEN-FO exige le maintien des CIO, de tous les postes et de toutes les missions de l'Etat dans le ministère de l'Education nationale.**

### Rémunérations : le compte n'y est vraiment pas !

Le ministère a confirmé la décision du ministre précédent de ne pas revaloriser l'enveloppe indemnitaire des personnels administratifs pour 2012.

Certains recteurs ont toutefois décidé de revaloriser uniquement les Adjoints administratifs (certes pas au niveau qu'il faudrait), ne proposant rien aux autres catégories de personnels pourtant tout autant touchés par les pertes de pouvoir d'achat et alors même que tous les traitements vont connaître deux baisses prochainement :

- le 1er novembre 2012, baisse du traitement brut des fonctionnaires par la hausse des cotisations « retraite » pour financer le nouveau dispositif « carrières longues ».
- 1er janvier 2013, une nouvelle baisse du traitement brut par une nouvelle hausse des cotisations prévue dans le cadre de la réforme des retraites de 2010 et du dispositif « carrières longues ».

Hausse du coût de la vie, baisse en continue de notre pouvoir d'achat, faiblesse des traitements qui sont les nôtres, point d'indice gelé depuis 2010, suppressions massives de postes (dans l'Education nationale depuis 2000), les fonctionnaires ont lourdement payé leur tribut à une cure d'austérité qui ne dit pas son nom. Avec plus de 10% de perte du pouvoir d'achat depuis 10 ans, ces mesures ne vont que dégrader d'avantage nos salaires et nos carrières.

Cette décision de geler l'enveloppe indemnitaire est inadmissible. Pour le **SPASEEN-FO** qui revendique une revalorisation du régime indemnitaire, une véritable politique salariale passe avant tout par la revalorisation sans condition du point d'indice.

Rappelons que le traitement indiciaire subit une attraction vers le SMIC pour toutes les catégories !

Rappelons qu'en 1983, l'écart de rémunération entre le premier échelon d'Attaché et le SMIC était de 75%, alors qu'en 2012 il n'était plus que de 15% !

**Le SPASEEN-FO exige l'ouverture sans délais des négociations pour la revalorisation du point d'indice ainsi que le taux 8 pour le régime indemnitaire (taux maximum) pour tous.**

Pour FO, il est indispensable de combler les pertes des années antérieures et de garantir au minimum le maintien du pouvoir d'achat pour les années à venir. **L'austérité de droite comme de gauche doit être combattue !**

**Le SPASEEN-FO, avec sa fédération, la FNEC-FP-FO, revendique une augmentation immédiate de 5% de la valeur du point d'indice et 44 points supplémentaires pour tous.**

**Nous ne pouvons plus accepter l'inacceptable !  
Dès aujourd'hui, il faut envisager l'action et la mobilisation !**

### Reliquat indemnitaire de fin d'année

Fin d'année rime pour beaucoup avec prime de Noël ou de fin d'année.

Pour rappel, ce n'est en aucun cas une prime, mais la répartition des reliquats indemnitaires, soit des indemnités non distribuées tout au long de l'année.

Cette répartition au soit disant mérite est inadmissible et injuste.

**FO revendique le versement de ce reliquat à tous les agents, titulaires et contractuels, de façon identique quelle que soit la catégorie.**